

CONCLUSION

Cette thèse a tenté de contribuer à deux domaines de la connaissance démographique celui, méthodologique, de la reconstitution des populations du passé, et celui, pratique, des mouvements démographiques à l'intérieur du département de l'Hérault.

Le champs des reconstitutions, problèmes de méthode

Des techniques de reconstitution ont été proposées, discutées et enrichies depuis le début des années 1970. Aux techniques mêmes, nous n'avons pas apporté d'innovations. Nous avons essayé de démontrer les effets considérables de choix apparemment techniques et, par conséquent, la nécessité d'une analyse préalable des données. Tout notre effort est allé à l'aménagement d'espaces d'analyse à l'intérieur des techniques de reconstitution, à chaque fois que plusieurs possibilités s'offrent.

Dans notre adaptation, la reconstitution perd l'enchaînement automatique des différentes phases. Constamment sous contrôle de celui qui l'applique, elle porte son empreinte et n'est donc plus neutre, comme le serait la reconstitution entièrement automatisée. Cette personnalisation du résultat de la reconstitution n'était pas l'objectif recherché de notre adaptation, mais, dans l'état actuel des techniques, elle nous semble préférable aux techniques entièrement automatisées.

Pour la reconstitution du département de l'Hérault, nous avons pu comparer notre approche à celles plus automatisées d'Etienne Van de Walle et de Noël Bonneuil. L'occasion s'est trouvée belle les Recensements et le Mouvement de la Population du département de l'Hérault furent parmi les moins fiables de France. Les options prises par les différentes méthodes s'avéraient donner des résultats très différents. Les analyses préalables et intermédiaires ont semblé nettement améliorer la vraisemblance de la reconstitution.

Il est à noter que les techniques de reconstitution s'apparentent à celles utilisées dans les études prospectives. Là aussi, une approche moins automatisée est susceptible d'améliorer les résultats, comme nous avons commencé à le démontrer à travers l'analyse de l'inertie du peuplement. Nous espérons développer cette voie dans des travaux ultérieurs.

Les longues séries démographiques des sous-populations Héraultaises

Le deuxième domaine auquel la thèse a tenté d'apporter une contribution est celui de la connaissance démographique à l'intérieur de l'Hérault. La contribution est triple : les données saisies, les données reconstituées, et l'analyse.

a - les données saisies

Notre base de données saisies (ou constituées par comptage) contient le nombre décennal de naissances, décès, mariages, mort-nés et transcriptions enregistrés pour chaque commune du département de 1803 à 1902, puis annuel pour les communes de plus de 1000 habitants de 1903 à 1935, pour les cantons de 1936 à 1953, enfin annuel et domicilié pour toutes les communes de 1954 à 1990. Elle contient également, suivant le recensement, la population totale, par sexe, par état matrimonial, le taux d'agglomération du peuplement, le nombre de maisons et de ménages, d'étrangers, la population comptée à part, les catégories socio-professionnelles. Toutes ces données ont été saisies au niveau communal, sans regroupement des communes rurales. A notre connaissance, l'Hérault est le premier département à disposer ainsi de ces données démographiques communales "brutes", c'est-à-dire sans correction. Après la publication du volume de l'Hérault dans la série *Paroisses et communes de France* (Motte 1989), l'étude de la démographie Héraultaise dispose maintenant d'un deuxième outil de recherche.

b - les données reconstituées

La base de données reconstituées est à la fois plus grande et plus restreinte. Plus grande, car elle contient pour chaque sous-population reconstituée beaucoup plus de données, notamment toutes les pyramides d'âge par sexe tous les 5 ans et les principaux indicateurs du mouvement de la population pour toutes les périodes intercensitaires. Pour la période de 1956 à 1990, où l'ensemble des données sont domiciliées, elle contient également les structures par âge des soldes migratoires par sous-population et par sexe. Cependant, elle est plus restreinte dans le nombre de sous-populations reconstituées : 100 au lieu des 334 communes. Ce n'est pas pour des raisons de disponibilité de données que nous avons renoncé à reconstituer les communes rurales individuellement, car la saisie a bien été communale. C'est pour des raisons statistiques, la variation aléatoire des événements démographiques dans une très faible population étant trop importante. Nous avons donc procédé à un regroupement des communes de moins de 1000 habitants par canton, et, si le canton le permettait, à deux regroupements, l'un réunissant les plus grandes communes, l'autre les plus petites. L'hypothèse est que les communes rurales d'un canton ont eu le même comportement démographique au cours de la période reconstituée 1801-1956. Dès 1961, la base de données reconstituées n'est autre que le regroupement de données saisies communales, qui permet aussi d'autres regroupements. Ainsi, l'étude de la péri-urbanisation a été réalisée sur la

base des données saisies et non pas sur celle des données reconstituées. Pour plus de commodité d'analyse, nous avons néanmoins standardisé les périodes d'observation, selon l'hypothèse d'usage de la linéarité intercensitaire du comportement démographique des cohortes (linéarité longitudinale).

La différence principale entre la base de données saisies et celle des données reconstituées est que la dernière est vérifiée, corrigée, complétée, en un mot, plus fiable. Elle concerne des territoires reconstitués inchangés de 1801 à 1990, ce qui n'est pas le cas des données saisies. Les séries sont complètes et les périodes sont quinquennales. Ces caractéristiques rendent la base de données reconstituées plus facile à exploiter dans le cadre d'une étude historique, géographique ou démographique, dont le sujet n'exige pas un retour aux sources administratives. Avant 1962, le recours aux données reconstituées est certainement préférable pour qui emploie les données administratives sans en faire une analyse critique préalable, car les erreurs sont nombreuses, parfois même systématiques (par non-domiciliation des événements démographiques, sous-enregistrement de certaines catégories, attrait des âges ronds, etc).

L'analyse des données reconstituées

La partie II de la thèse est entièrement consacrée à l'analyse des données reconstituées. Nous avons tenté de répondre à des questions d'ordre général, dont l'observation est rendue possible par la reconstitution exhaustive, à l'échelle communale, de tout un territoire départemental. On a pu observer l'évolution de la structure par âge sur tout le territoire, l'espérance de vie, la fécondité et la migration nette, ce qui jusqu'ici n'était possible qu'à travers des monographies et généralement sous forme de taux bruts. L'histoire du peuplement et celle des grandes "transitions" comme la chute de la mortalité, la maîtrise de la fécondité, l'exode Piémontais, l'urbanisation et la péri-urbanisation ont reçu un nouvel éclairage.

L'inertie du peuplement

Le peuplement est défini par les bassins fluviaux ou, ce qui revient au même, par les lignes d'altitude, en 1990 autant qu'en 1801. Ce cadre géographique donne une inertie remarquable à l'implantation de la population en général et celle du réseau urbain en particulier. L'inertie structurelle du peuplement est le résultat d'un comportement homogène de la population départementale. On est frappé par le mouvement d'ensemble, qui semble entraîner les croissances et décroissances des sous-populations. Des exceptions existent à chaque période, parmi lesquelles on compte Montpellier et Béziers pour leurs croissances quasi-permanentes et quelques sous-populations faiblement peuplées du piémont pour leurs décroissances trop fréquentes. Des différences de niveaux de croissance et de décroissance existent également. Cependant, en règle générale, les sous-populations croissent et décroissent ensemble, dans un même élan. Cette

homogénéité structurelle et territoriale, qui semble flotter sur les vagues du temps, se rencontre fréquemment dans l'étude des différents phénomènes démographiques. Pour la mortalité et la fécondité, elle est départementale ; pour la migration, elle est sub-départementale, mais toujours territoriale. Des territoires s'opposent, non pas les tailles des communes ou un autre regroupement non-territorial.

L'étude du réseau urbain a montré l'évolution particulière de Béziers du milieu du XIXe au milieu du XXe siècle. En tant que deuxième ville du département, elle sortait de son rang, emporté par l'extraordinaire réussite de son vignoble qui, certes, a été le fruit du travail des Biterrois, mais aussi a bénéficié de la crise phylloxérique qui a détruit temporairement ses concurrents du Gard et du Montpelliérais. La richesse fut rapide, assez durable (près d'un siècle), mais pas éternelle. Avec la mécanisation de la vigne, la baisse de prix du vin et la perte d'emplois viticoles, Béziers a retrouvé son rang de deuxième ville départementale qui était la sienne avant 1850. Rien d'anormal, que l'on ne rencontre pas ailleurs. Alès dans le Gard, Carcassonne dans l'Aude, Prades dans les Pyrénées Orientales, les deuxièmes villes départementales souffrent partout de la concentration administrative au chef-lieu. En plus, Montpellier est doublement chef-lieu, départemental et régional. A la concentration administrative départementale s'ajoute la fonction régionale universitaire, secteur en forte progression s'il en est.

La concentration universitaire, et donc des 20-24 ans à Montpellier, est la clef de la croissance récente Montpelliéraine. Elle est aussi une face d'un phénomène plus général la croissante spécialisation par âge du territoire départemental. L'autre face est le vieillissement du Piémont et du Biterrois. Ce phénomène date de la fin du XIXe siècle pour le Piémont, du milieu du XXe pour le Biterrois. Différentes causes se sont reliées dans le temps le vieillissement naturel par faible fécondité a cédé la place au vieillissement par flux migratoires. Ces flux n'ont pas seulement été dans le sens de l'émigration aux jeunes âges, mais aussi dans le sens de l'immigration aux âges adultes et plus élevés.

Mortalité traditionnelle contrastée selon les zones géographiques

Dans le domaine de la mortalité, la baisse a été assez tardive, n'intervenant qu'après 1870. Les trois grandes villes amorcent le mouvement avec environ une décennie de retard. On atteint très vite l'uniformisation du niveau de mortalité, après quoi tout le territoire départemental poursuit la baisse d'un même pas.

C'est avant 1870 que la reconstitution a permis des observations intéressantes. D'une part, les niveaux de mortalité locaux semblent totalement stables depuis le début du siècle. D'autre part, les niveaux sont très éloignés les uns des autres, allant d'une espérance de vie à la naissance de 25 ans à plus de 40 ans selon les zones géographiques. Dans la détermination du niveau de la mortalité, on retrouve la force du territoire, en l'occurrence de l'altitude du peuplement. Le Littoral, et surtout la partie Est du Littoral, zone humide, de Frontignan à Marsillargues, a des espérances de vie ne dépassant guère 30 ans, sans distinction entre villes et villages. Parmi les causes de mortalité spécifiques à cette zone, on compte d'abord

le paludisme. Il disparaît rapidement après 1870, comme partout en Europe Occidentale. L'état actuel des recherches épidémiologiques laisse supposer qu'il s'est agit d'un recul microbien spontané plutôt que d'une intervention humaine directe ou indirecte.

A l'opposé du Littoral humide se trouvent les sous-populations du Piémont, où l'espérance de vie se situe autour de 40 ans dès le début du XIXe siècle. Là, le territoire n'est pas homogène, car les villes s'opposent aux villages. Le niveau de la mortalité augmente avec la taille du peuplement. Plus exactement, il baisse avec le taux d'activité agricole. Dans le domaine de la mortalité, le taux d'activité agricole, ou la taille du peuplement, passe donc après la situation géographique.

Fécondités moderne et traditionnelle

Dans le domaine de la fécondité, nous avons pu reconstituer la fécondité générale sur toute la période, la fécondité légitime seulement à deux dates 1851 et 1881. La maîtrise de la fécondité générale s'est amorcée dès le début du XIXe siècle. Jusqu'à 1870, les différences de niveau sont marquées ; après 1870, elles sont faibles et changeantes. Le parallèle avec la mortalité est évident. De 1801 à 1870, la fécondité générale est faible là où la mortalité est faible, et inversement. Après 1870, la mortalité s'uniformise et la fécondité avec elle.

Avant 1870, la maîtrise de la fécondité n'est pas obtenue partout de la même façon. Les deux dates 1851 et 1881 s'avéraient bien choisies pour l'étude de la fécondité légitime. Elles montrent, à 30 ans d'intervalle, la même opposition entre une fécondité légitime maîtrisée dans le Biterrois, face à une fécondité légitime élevée au Piémont, au Littoral et dans le Montpelliérais. Qui plus est, la nuptialité à ces dates montre exactement la carte inverse élevée où la fécondité légitime est faible, faible ou celle-ci est élevée. Il s'agit donc clairement d'une opposition entre la maîtrise démographique "ancien régime" du Piémont et du Montpelliérais notamment (le Littoral a une mortalité si élevée qu'elle n'a pas le même besoin de maîtrise), et la maîtrise "moderne" du Biterrois une opposition culturelle que nous trouvons en place avant l'âge d'or de la vigne et qu'on ne saurait attribuer à une quelconque mentalité viticole.

La modernité du Biterrois

Une vue intégrée sur l'ensemble du mouvement naturel durant la période de la transition démographique (1801-1935) confirme la particularité du Biterrois. C'est là que les populations ont su maîtriser très tôt, en général avant 1830, la croissance naturelle due au recul de la mortalité. Toutes ont un multiplicateur transitionnel net plus faible que 1. Toutes auraient donc décliné en l'absence de migration. Or, toutes ont connu une immigration élevée au cours de la même période, qui débute bien après la maîtrise de la croissance naturelle avec l'expansion viticole post-phylloxérique.

Le Montpelliérais et le Littoral humide ont mal maîtrisé la croissance naturelle, tout comme le Piémont. L'une des causes communes fut le passage tardif à la

maîtrise de la fécondité légitime. Au Piémont, l'émigration, modérée mais constante, a pu freiner le passage à une maîtrise démographique plus moderne, en fonctionnant comme une soupape à la pression de la croissance naturelle. En plaine et au Littoral, par contre, émigration et immigration se répartissent équitablement sur les populations, sans que l'on n'aperçoive un effet reconnaissable sur la maîtrise de la croissance naturelle.

Migrations inter-territoriales

Dans le domaine des flux migratoires, la reconstitution a donné les résultats à la fois les plus sûrs (car dépendant des seuls nombres de population, de naissances vivantes et de décès), les plus détaillés (car communaux) et les moins connus jusqu'ici (car les séries de naissances vivantes et de décès n'avaient jamais été constituées). Nous retrouvons encore une fois l'importance territoriale qui prime sur la taille du peuplement. Ainsi, on ne saurait parler d'exode rural concernant l'émigration du Piémont, mais d'exode territorial, toutes tailles de communes confondues. Même chose pour les plaines, en sens inverse l'immigration ne fut pas limitée aux villes mais concernait toutes les tailles de population. Dans le cas de l'Hérault, l'expression exode rural est donc trompeur les flux sont ceux d'un territoire à l'autre. Seules les villes de Montpellier et de Béziers (Sète avant 1890) sortent de ce dessin. Elles ont capté directement une partie des "immigrants nets" venant de l'extérieur du département et dont la provenance rurale ou urbaine est inconnue. C'est pourquoi le département a bien connu une urbanisation régulièrement croissante entre 1841 et 1975, sans avoir connu d'exode rural.

La reconstitution a également permis d'observer la structure par âge de la migration nette entre 1961 et 1990, c'est-à-dire avant et après le grand tournant des années 1970. Tournant dans les domaines de la migration et donc du peuplement et de sa structure par âge, mais aussi dans celui de la fécondité générale. Ce tournant prend sa forme la plus spectaculaire dans la péri-urbanisation que l'on a constatée autour de toutes les villes de la plaine comme du Piémont. Mais ce n'est que la partie visible d'un passage historique, celui vers l'extension du lien domicile-travail au-delà du peuplement contigu et donc au-delà des frontières communales. Les conséquences de cette rupture entre domicile et travail sont multiples, en termes de peuplement, de migrations, de structure par âge, et même de méthodes d'observation. Pour la première fois de l'histoire, les taux de migration nette n'ont plus aucun rapport avec une dynamique quelconque de la population d'accueil ni de la population de provenance. Cela entraîne des conséquences importantes pour l'étude de la migration et pour les prospectives. Pour retrouver une cohérence d'observation, toute commune doit être redéfinie en fonction de sa distance vis-à-vis d'un centre urbain, tout regroupement redéfini en cercles concentriques ou en "rural éloigné". Après redéfinition du Piémont comme rural éloigné en retranchant les sous-populations sous influence de Béziers ou de Montpellier, on a néanmoins la surprise de voir que pour la première fois depuis 1830, les taux de migration nette du Piémont sont redevenus positifs, très élevés même, plus importants que ne l'a jamais été l'émigration. Depuis 1975, le Piémont affiche exactement les mêmes taux d'immigration que le Montpelliérais, lui aussi redéfini

comme Montpellier avec toutes les communes jusqu'à 20 km autour du centre-ville.

La structure par âge de l'immigration Piémontaise s'est fortement rajeunie dès 1975, touchant tous les âges de 25 ans et plus. Plus de la moitié des populations du Piémont a retrouvé la croissance. Les autres passeront ce cap au cours des années 1990. Les effets sur le vieillissement ne seront pas sensibles, car l'immigration est plutôt adulte et âgée comme partout dans le département, excepté la ville de Montpellier. Mais on aurait tort de se plaindre de l'immigration âgée, car c'est bien elle qui, depuis les années 1960, a ré-amorcé la pompe de l'immigration Piémontaise, dix ans ou plus avant l'immigration des actifs.

Le premier objectif de notre thèse fut d'ouvrir l'observation démographique à la longue durée. L'échelle communale a pu être maintenue pour l'observation de la population totale, du nombre de maisons et de ménages, du solde naturel et migratoire et des taux bruts de natalité et de mortalité ; elle ne l'a pas été pour la reconstitution des structure par âge avant 1961 et pour les indicateurs faisant appel à la structure par âge, comme les indices de fécondité générale et légitime, et l'espérance de vie à la naissance. Les techniques statistiques ont requis une population minimum de 1000 habitants. Les communes rurales ont donc dû être regroupées par canton. Le territoire départemental ainsi redécoupé compte néanmoins cent sous-populations, ce qui a permis une observation nuancée des évolutions des deux derniers siècles.

Le deuxième objectif concerne la contribution à la connaissance démographique de la transition démographique communale. Les principaux résultats viennent d'être résumés (supra). Ils constituent une contribution à la connaissance par le simple fait qu'ils n'avaient pas été mesurés auparavant. Mais certaines conclusions pourraient également nuancer des notions jusqu'ici communément admises. La principale conclusion concerne la force du territoire dans tous les domaines démographiques, et à toutes les époques, nous avons constaté la forte solidarité géographique des phénomènes. Ainsi, l'espérance de vie traditionnelle oppose avant tout le Piémont au Littoral Est, reléguant la notion de surmortalité urbaine au second plan. Même chose dans le domaine de la migration Piémont et plaines se sont longtemps opposés, sans distinction selon la taille du peuplement, infirmant totalement la notion d'exode rural. Depuis les années 1950, les flux migratoires opposent la Plaine Ouest à la Plaine Est, là aussi sans distinction de la taille du peuplement. La force territoriale est plus présente encore dans la péri-urbanisation, où les flux migratoires se déterminent en fonction de la distance envers la ville-centre. On constate toujours la même solidarité territoriale dans les domaines de la fécondité générale, de la fécondité légitime et de la nuptialité. Les oppositions territoriales ne sont pas chaque fois les mêmes. Elles évoluent selon l'origine qui les a créées économique pour les flux migratoires, microbienne pour l'espérance de vie, culturelle pour la fécondité. Y aurait-il alors des formes de régulation démographique spécifiques au territoire ou ces différences traduiraient-elles des transitions différentielles ou originales ? La réponse à ces questions pourrait être la prochaine étape des recherches Héraultaises.